



Mariella Osterlin-Carroga
Ergothérapeute
Directrice clinique de Pointe-Claire

En tant qu'ergothérapeute détenant une expertise en évaluation de la conduite automobile, je suis au fait de l'impact significatif qu'occasionnera l'augmentation de la population des aînés de plus de 65 ans sur le groupe de conducteurs automobiles, alors que, d'ici les vingt prochaines années, ils compteront pour le quart des automobilistes.

Avoir la liberté de conduire est fondamental pour de nombreux aînés. Pour cette raison, dans la société d'aujourd'hui, une importance particulière est accordée au fait de les aider à maintenir, le plus longtemps possible, leurs capacités à conduire. Le défi est qu'avec l'âge, nous observons communément un déclin des habiletés sensorielles, cognitives et motrices, affectant ainsi leurs capacités à conduire, et ce, de manière sécuritaire. Certains facteurs en cause à ce déclin sont liés à la maladie alors que d'autres sont simplement le résultat d'un vieillissement normal. De plus, les statistiques démontrent que, parmi les groupes d'adultes, le plus haut taux d'implication dans les accidents est attribué aux conducteurs seniors, à l'exception des jeunes conducteurs.

Un ergothérapeute peut fournir aux aînés de nombreuses solutions, basées sur leurs besoins individuels, dans le but de maintenir leurs capacités à conduire, et ce, de manière sécuritaire. Prenons par exemple, le cas d'un client ayant subi un AVC et dont les capacités cognitives, physiques et visuelles seraient évaluées. Plusieurs solutions pourraient être envisagées, selon les problématiques de conduite identifiées, comme l'installation d'équipement adapté au véhicule ou encore la recommandation de stratégies compensatoires. Il est également important de considérer les habitudes de conduite de la personne : conduit-elle sur de longues distances quotidiennement ou seulement sur de courtes distances à l'occasion? Dans certains cas, un permis restreint est une bonne solution, car il permet à l'individu de continuer à conduire.

Ceci dit, comme la majorité des gens ne conduisent pas toute leur vie, nombre d'entre eux auront un jour à prendre la décision de cesser de conduire. En tant qu'ergothérapeute, une partie importante de mon travail est d'aider les aînés à se préparer au jour où ils devront cesser de conduire. Cela peut paraître simple, mais pour de nombreux aînés, le fait de conduire joue un rôle essentiel, non seulement pour répondre au besoin primaire de déplacements (ex. : se rendre à l'épicerie, à un rendez-vous chez le médecin, faire des sorties et maintenir une vie sociale), mais également en tant que symbole d'indépendance et d'autonomie. L'idée de ne plus être apte à conduire est souvent difficile à accepter et, dans certains cas, peut mener à la dépression et à l'isolement. C'est pourquoi il est important que les aînés puissent bénéficier du support d'un bon réseau composé de professionnels de la santé aussi bien que de leurs proches.

Au Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) requiert, de la part des personnes qui atteignent 75 ans, un rapport médical complété par un médecin, et ce, sur une base régulière. Toutefois, un individu peut avoir besoin d'une évaluation de la conduite automobile pour plusieurs autres raisons. Quel que soit le cas, l'évaluation réalisée par l'ergothérapeute est objective : les personnes aptes à conduire de manière sécuritaire peuvent continuer à le faire, et celles qui n'ont plus les capacités requises sont identifiées.



Si vous ou une personne de votre entourage souhaitez bénéficier d'une évaluation de la conduite automobile en ergothérapie ou si vous désirez de plus amples renseignements sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Physio Extra
245E, boul. St-Jean (à la Plaza Pointe-Claire)
Pointe-Claire, QC
T 514 787-1866